

Fiche de renseignements

Qu'est-ce que la prise en charge autonome ?

La prise en charge autonome implique le maintien de la santé sur le plan personnel. Il s'agit d'une activité réalisée par un individu, la famille ou la communauté, dans l'intention d'améliorer ou de rétablir la santé et de traiter ou de prévenir les maladies. En pratique, cela peut vouloir dire pratiquer une activité sportive afin de conserver une condition physique correcte et un bon état de santé mentale, appliquer un régime sain, une automédication et une bonne hygiène de vie, et éviter les risques préjudiciables à la santé. La prise en charge autonome implique également la prise en charge de troubles mineurs, de certains états à long terme ou de la santé d'un individu une fois les soins de santé secondaires et tertiaires terminés.

La prise en charge autonome signifie-t-elle « aucun soin » ?

Non. La prise en charge autonome ne veut pas dire que les citoyens sont livrés à eux-mêmes. Il est inconcevable que les consommateurs assument une plus grande responsabilité concernant leur santé personnelle et leur bien-être sans conseils ni directives. Il s'agit de les encourager et de les soutenir davantage, ainsi que de leur apporter la connaissance, les compétences et les outils essentiels à la prise en charge autonome. Par exemple, le manque d'information et de connaissance en matière de santé est considéré comme un obstacle à la prise en charge autonome.

Pourquoi réaliser ce Baromètre de la prise en charge autonome ?

La notion de prise en charge autonome acquiert une importance accrue dans les systèmes de santé à travers l'Europe. La manière dont le grand public perçoit la prise en charge autonome est cependant encore peu connue. Le Baromètre de la prise en charge autonome, le premier du genre, servira de référence aux futures études, ce qui nous permettra de suivre la tendance des citoyens ainsi que leur appétence pour la prise en charge autonome. L'étude sera réalisée tous les deux ans.

Quels sont les pays couverts par le Baromètre ?

Le Danemark, l'Espagne, l'Italie, l'Écosse, la Finlande, la France, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Slovaquie et la Pologne.

Qui a réalisé l'enquête ?

TNS Global a réalisé le travail sur le terrain au nom d'EPPOSI.

Qu'est-ce que l'EPPOSI ?

Fondée en 1994 et basée à Bruxelles en Belgique, l'Epposi est une cellule de réflexion indépendante, à but non lucratif, fondée sur un partenariat et soutenue par plusieurs acteurs du secteur des soins de santé. Elle se veut à la pointe de la formulation des

politiques de santé publique européenne, proposant une recherche indépendante de qualité élevée, un renforcement des capacités, un échange ainsi qu'une diffusion des connaissances en vue de combler le vide entre l'innovation et de meilleurs résultats en matière de santé publique. Ses membres sont issus d'associations de patients, de la science et de l'industrie.

Pourquoi un Baromètre des soins de santé aujourd'hui ?

L'Europe est confrontée à un flux incessant d'états et de maladies chroniques, fréquemment liés aux choix de mode de vie ainsi qu'aux prédispositions génétiques. Dans les systèmes traditionnels de prestation de soins de santé, les citoyens sont des bénéficiaires passifs de soins. Cependant, ces modèles subissent d'énormes contraintes engendrées par la pression sur les ressources financières et humaines. Il est impératif de trouver des approches alternatives.

La prise en charge autonome offre aux citoyens l'opportunité de participer activement à la gestion de leur propre bien-être en faisant des choix plus sains et en partageant la responsabilité de leur santé. Ceci s'intègre parfaitement dans la tendance générale visant à mieux informer et responsabiliser les consommateurs.

En quoi consiste la politique de l'Union européenne relative à la prise en charge autonome ?

Il s'agit d'un sujet brûlant pour les décideurs. La DG Entreprises et la DG SANCO (Direction générale de la santé et des consommateurs) de la Commission européenne préparent un texte sur la prise en charge autonome qui sera publié d'ici fin 2013. La Commission a également travaillé de concert avec d'autres intervenants en vue de promouvoir l'utilisation et l'usage informé de médicaments délivrés sans ordonnance.

En quoi la prise en charge autonome permet-elle de relever les défis auxquels est confronté le secteur des soins de santé européens ?

Le secteur des soins de santé européens est confronté à de sérieux défis. Le nombre de personnes souffrant de maladies chroniques augmente et la population vieillit. Il existe cependant trop peu de professionnels de la santé et la dépense publique est mise à rude épreuve. Parvenir à une manière plus durable de répondre aux besoins en matière de santé des citoyens demeure une priorité.

La prise en charge autonome peut permettre de débloquer les avantages de la prévention de la maladie, d'une intervention précoce ainsi que d'une gestion personnelle. Elle exploite également un désir grandissant d'une prise de responsabilité individuelle de la santé et du bien-être personnels. Grâce à un soutien adéquat, la prise en charge autonome permet de maintenir la qualité de vie des citoyens tout en utilisant de faibles ressources de la meilleure manière qui soit.

Où puis-je prendre connaissance des résultats complets de l'enquête ?

[Lien ?](#)

L'étape suivante ?

De nouvelles politiques sont nécessaires en vue de soutenir la prise en charge autonome par le citoyen, notamment une meilleure connaissance en matière de santé ainsi qu'un meilleur accès à l'information et à des compétences spécialisées. De futures éditions du

Baromètre de la prise en charge autonome de l'EPPOSI suivront les changements subis par la perception qu'a le grand public de la prise en charge autonome.